

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 24 novembre 2017

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Cécilia HAAS – 04 27 86 55 40

Préfecture de la Drôme

Amelle DEKHMOCHE – 04 75 79 29 37

Carine GOSA LEBON – 04 75 79 29 46



# Une nouvelle offre de soins dans le Diois

La non certification par la Haute autorité de santé (HAS) du centre hospitalier de Die en octobre 2017 atteste de la nécessité de rénover l'offre de santé dans le Diois. Compte tenu de la décision de la HAS, l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes confirme ce jour la fermeture de la maternité et de la chirurgie qui interviendra le 31 décembre 2017 et déploie une nouvelle offre de soins.

L'État renouvelle et sécurise l'offre de santé dans le Diois grâce à l'ouverture d'un centre périnatal de proximité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la construction d'un nouvel hôpital à Die et l'installation d'un scanner courant 2018, qui permettra une meilleure prise en charge au sein du service des urgences.

### DÉVELOPPER UNE OFFRE GLOBALE DE SANTÉ SUR LE DIOIS

L'État accompagnera le centre hospitalier de Die pour développer une offre globale de santé pour la population du territoire. Ainsi :

- Un nouvel hôpital sera construit à Die intégrant notamment le service des urgences et d'imagerie et permettra l'hébergement en hospitalisation complète de médecine notamment. L'ARS participera au financement de la construction de cet hôpital, dont le projet est évalué à 12 millions d'euros.
- Dès janvier 2018, sera engagé le programme d'installation d'un scanner qui permettra de réaliser sur place des examens d'imagerie jusqu'alors réalisés au CH de Valence.
- Ce projet bénéficiera des outils modernes de télé imagerie et de télé médecine, rendus possibles par les réseaux de communication de très haut débit déjà mis à disposition par les opérateurs privés et qui seront améliorés.
- Doté d'équipements de qualité, le centre hospitalier de Die proposera une offre de médecine d'urgence performante et un pôle de diagnostic efficace. Les soins programmables seront réalisés par un personnel qualifié dans les meilleures conditions de sécurité à Valence, voire à Crest pour les opérations chirurgicales en ambulatoire.
- Par ailleurs, un projet de maison de santé pluriprofessionnelle est en cours de finalisation. Par ailleurs, le territoire du Diois sera éligible aux aides à l'installation des professionnels de santé libéraux.
- Un contrat local de santé sera par ailleurs mis en œuvre avec des axes de développement d'actions de prévention.

### OUVERTURE D'UN CENTRE PÉRINATAL DE PROXIMITÉ DÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

Le projet d'un centre périnatal de proximité s'appuie sur des projets réalisés ailleurs dans la région (La Mure en Isère, Saint-Agrève en Ardèche...) avec succès et sécurité.

- Ce centre, qui sera adossé à la maternité du centre hospitalier de Valence et membre du réseau AURORE (Association des utilisateurs du réseau obstétrico-pédiatrique régional), aura vocation à accueillir et accompagner l'ensemble des femmes du Diois pendant l'intégralité du

## 12M€

BUDGET ESTIMÉ  
POUR LE PROJET  
DE RECONSTRUCTION  
DU CH DE DIE

suivi de leur grossesse, mais aussi après l'accouchement par des consultations post-natales menées par une sage-femme et un pédiatre.

- Il leur proposera, avant et après la naissance de l'enfant, de la prévention, un suivi, de l'éducation, de la préparation à l'accouchement et de l'information en plus d'une orientation adaptée à leur situation.
- Comme les autres centres de la région il sera ouvert tous les jours de la semaine, le samedi et les jours fériés. Avec l'appui du CH de Valence, une sage-femme, un médecin gynécologue-obstétricien seront présents. Un médecin pédiatre du CH de Valence apportera son appui au dispositif.
- Les activités à venir du centre périnatal seront assurées par le personnel soignant actuellement en exercice au sein de la maternité.

#### LA PRISE EN CHARGE DES SOINS URGENTS RENFORCÉE ET COORDONNÉE

**Renforcer la sécurité des soins et celle des transferts urgents est la priorité de l'ARS et de la Préfecture de la Drôme, avec l'appui du centre hospitalier de Valence. Ainsi :**

- Le transfert d'éventuelles parturientes du Diois sera sécurisé par l'accompagnement d'une sage-femme, 24h/24 et 7j/7.
- A toute heure du jour et de la nuit, l'appel au SAMU Centre 15 permet, après régulation médicale, d'assurer une prise en charge en urgence (SMUR terrestre ou hélicopté) pouvant associer en tant que de besoin un gynécologue-obstétricien du centre hospitalier de Valence.
- A ces interventions hospitalières, s'ajoutent celles des 8 Médecins correspondants du Samu (MCS) locaux, formés à la prise en charge des soins urgents et à l'acte d'accouchement.
- La Préfecture de la Drôme réaffirme que dans le cadre du partenariat SAMU-SDIS-ARS, les pompiers continueront d'apporter leur soutien sur tout le département aux actions par ailleurs engagées.

**Ce dispositif global permettra d'offrir une offre de soins de qualité et une sécurité des prises en charge par du personnel médical et soignant qualifié.**

#### UNE NOUVELLE OFFRE DE SOINS PRIVILÉGIANT LA SÉCURITÉ DES PATIENTS

##### DES ACTIVITÉS EN BAISSÉ CONSTANTÉ TANT SUR LA MATERNITÉ QU'EN CHIRURGIE

Alors qu'en 2013 la maternité réalisait 137 accouchements, **moins de 100 seront pris en charge cette année par le centre hospitalier de Die, ce qui ne suffit pas à garantir la sécurité des pratiques professionnelles.** L'activité de chirurgie est également faible avec 285 séjours avec acte chirurgical réalisés en 2016.

##### UNE DIFFICULTÉ À RECRUTER DU PERSONNEL DE FAÇON PÉRENNE

**Le manque de praticiens qualifiés pour assurer la continuité de soins met en cause la sécurité et la santé des patients et des parturientes.** Il n'y a désormais plus de pédiatre, de gynécologue-obstétricien et d'anesthésiste-réanimateur titulaires au centre hospitalier de Die et ce, malgré les publications réitérées depuis plusieurs années des vacances de postes.

Des difficultés de même ordre pèsent sur l'activité chirurgicale puisqu'un seul chirurgien « général » exerce encore au centre hospitalier de Die. Que ce soit pour la maternité ou la chirurgie, les anesthésistes réanimateurs qui interviennent à Die sont des médecins intérimaires. **Or le recours à du personnel intérimaire de manière quasi exclusive ne permet pas de créer un travail d'équipe de qualité.**

8

#### MÉDECINS

#### CORRESPONDANTS

#### DU SAMU SUR LE DIOIS

*Les MCS sont des médecins généralistes formés par le SAMU ou le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) et disposant de matériel de secours.*

*Ils interviennent, sur demande du Centre 15, en « avant-coureur » auprès d'un patient pour prodiguer les premiers soins dans l'attente de l'arrivée d'un véhicule de secours.*

147

#### ACCOUchements EN 2010

137

#### ACCOUchements EN 2013

117

#### ACCOUchements EN 2016

97

#### ACCOUchements PRÉVUS EN 2017

## LES PROBLÈMES GRAVES DE SÉCURITÉ OBSERVÉS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES APPELAIENT UNE RÉPONSE

- Dès 2006, le conseil national de la chirurgie préconise, pour des raisons de sécurité, l'arrêt des activités obstétricales et chirurgicales au centre hospitalier de Die.
- En mai 2013, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) publie un rapport portant sur l'évaluation de la maternité de Die dans lequel il souligne « des risques avérés, illustrés par des incidents, mais qui ont pu être limités par un comportement prudent des équipes » et qui peuvent de nouveau intervenir à tout moment et causer des atteintes graves, voire des décès.
- En 2016, il est fait état d'un nombre important de transferts néonataux (13% des accouchements contre 7% dans la région). Une analyse poussée des données de périnatalité met en évidence des événements indésirables graves (dont des hémorragies graves de la délivrance) ayant notamment pour cause signalée un retard au diagnostic ou encore des non-respects de recommandations médicales nationales, etc.
- En janvier 2017, le laboratoire privé d'analyse présent à Die, et sur lequel s'appuyait le centre hospitalier, a fermé ce qui ne permet plus au centre hospitalier de disposer de résultats indispensables dans des délais satisfaisants.
- Enfin, le 31 octobre, la Haute autorité de santé (HAS) a émis une décision de non-certification à l'encontre du centre hospitalier de Die « au regard de nombreuses défaillances (...) mais aussi des problématiques graves de sécurité des soins ».

### RAPPORT HAS

*Le rapport de la Haute  
autorité de santé a été  
mis en ligne à la date  
du 2 novembre 2017  
[Consulter le rapport](#)*